

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/07/2024 - 27719 - 1999 B 02074 - 422 758 581 - MICHAEL PAGE
INGENIEURS ET INFORMATIQUE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL MP INGENIEURS ET INFORMATIQUE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 24.00

Adresse de l'entreprise 164 AV Achille Peretti 92522 NEUILLY SUR SEINE CEDEX Durée de l'exercice précédent 24.00

Numéro SIRET* 4 2 2 7 5 8 5 8 1 0 0 0 2 5 Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122023		N-1 31122022			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
		Fonds commercial (1)	AH	504 224.44	AI		504 224.44		504 224.44	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO					
		Constructions	AP		AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU					
		Immobilisations en cours	AV		AW					
		Avances et acomptes	AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU		CV					
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
		Prêts	BF	85 358.00	BG		85 358.00		93 449.00	
		Autres immobilisations financières*	BH		BI					
	TOTAL (II)			BJ	589 582.44	BK		589 582.44		597 673.44
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
En cours de production de biens			BN		BO					
En cours de production de services			BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis			BR		BS					
Marchandises			BT		BU					
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 798.90	BW		3 798.90		9 788.02	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 556 607.70	BY	66 375.00	2 490 232.70		2 892 353.55	
		Autres créances (3)	BZ	220 966.33	CA		220 966.33		550 192.77	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
	Disponibilités	CF		CG						
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI					
	TOTAL (III)		CJ	2 781 372.93	CK	66 375.00	2 714 997.93		3 452 334.34	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 370 955.37	IA	66 375.00	3 304 580.37		4 050 007.78	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :			Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL MP INGENIEURS ET INFORMATIQUE</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N – 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000.00)		DA	40 000.00	40 000.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	4 000.23	4 000.23
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	559.05	74.68
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	568 059.13	220 484.37
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	612 618.41	264 559.28
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	157 000.00	45 000.00
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	157 000.00	45 000.00
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	316 976.20	283 494.20
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 178 231.90	2 152 259.65
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 034 436.86	1 282 060.65
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	5 317.00	22 634.00
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	2 534 961.96	3 740 448.50	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 304 580.37	4 050 007.78	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 199 501.32	3 456 954.30
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SARL MP INGENIEURS ET INFORMATIQUE</u>							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N – 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	10253941.16	FH	145 723.66	FI	10399664.82	9 437 584.88	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10253941.16	FK	145 723.66	FL	10399664.82	9 437 584.88	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	38 666.70	24 666.50		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	118 175.87	121 778.19		
	Autres produits (1) (11)				FQ	5.59	2.48		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	10556512.98	9 584 032.05		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
Variation de stock (marchandises)*					FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 195 088.77	3 797 979.86		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	117 385.83	123 928.58		
Salaires et traitements*					FY	3 459 431.06	3 165 104.52		
Charges sociales (10)					FZ	1 642 412.59	1 513 619.64		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immo- bilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS)} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$				GA			
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	61 375.00	44 600.00
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
Autres charges (12)					GE	213 327.80	677 115.94		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 689 021.05	9 322 348.54		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	867 491.93	261 683.51		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	3.13		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	3.13		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS	11.38	550.72	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	11.38	550.72	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(8.25)	(550.72)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	867 483.68	261 132.79		

Désignation de l'entreprise										SARL MP INGENIEURS ET INFORMATIQUE		Néant ☐ *		
										Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	16 927.62	45 244.58	
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	16 927.62	45 244.58	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	269.00		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	319.17	551.00	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										HG	112 000.00		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	112 588.17	551.00	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(95 660.55)	44 693.58		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	203 764.00	85 342.00		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	10573443.73	9 629 276.63		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	10 005 384.60	9 408 792.26		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	568 059.13	220 484.37		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières										HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP		
		- Crédit-bail immobilier										HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD		
	(9)	Dont transferts de charges										A1	50 485.57	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5												
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4	211 233.96	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6				obligatoires A9						
				Dont cotisations facultatives Madelin A7				Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8						
	(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Divers Salariales										319.17		95.62		
Amendes										269.00				
Provision pour risque										112 000.00				
Divers Clients / Fournisseurs												1 200.00		
Doublés Règlements Clients												15 632.00		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL MP INGENIEURS ET INFORMATIQUE

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						3						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	504 224.44	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN		LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	93 449.00	1U		1V			
TOTAL IV						LQ	93 449.00	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	597 673.44	0H		0J			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	504 224.44	IX			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III			IY		NG		NH		NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W		
Autres participations			I0		0X		0Y		0Z				
Autres titres immobilisés			1I		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières			1J		2E	8 091.00	2F	85 358.00	2G				
TOTAL IV			1J		NJ	8 091.00	NK	85 358.00	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		0K	8 091.00	0L	589 582.44	0M				

Désignation de l'entreprise <u>SARL MP INGENIEURS ET INFORMATIQUE</u>												Néant ☒ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN		
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH		
TOTAL I			RK			RM			RN			RO		
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD			QE			QF			QG		
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM			QN			QO		
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT		
TOTAL II			QU			QV			QW			QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN			ØP			ØQ			ØR		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2		N3	N4		N5	N6					
Fonds commercial	RP	RQ	RR		RS	RT		RU	RV					
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6		P7	P8		P9	Q1					
TOTAL I	RW	RX	RY		RZ	SB		SC	SD					
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6		Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2	R3		R4	R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9	S1		S2	S3		S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6		S7	S8		S9	T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5	T6		T7	T8		T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2		U3	U4		U5	U6		U7			
	Matériel de transport	U8	U9		V1	V2		V3	V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8	V9		W1	W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6	W7		W8	W9		X1			
TOTAL II	X2	X3		X4	X5		X6	X7		X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL					NM					NO			
Total général (I+II+III)	NP	NQ		NR	NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ					
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations									SP			SR		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL MP INGENIEURS ET INFORMATIQUE</u>								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	45 000.00	4B	112 000.00	4C		4D	157 000.00	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	45 000.00	TV	112 000.00	TW		TX	157 000.00	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		– autres immobilisa- tions financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	72 690.30	6U	61 375.00	6V	67 690.30	6W	66 375.00	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	72 690.30	TY	61 375.00	TZ	67 690.30	UA	66 375.00	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	117 690.30	UB	173 375.00	UC	67 690.30	UD	223 375.00
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	61 375.00	UF	67 690.30	UK				
	– financières	UG								
	– exceptionnelles	UJ	112 000.00							
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL MP INGENIEURS ET INFORMATIQUE</u>										Néant ☐ *				
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL			UM			UN					
	Prêts (1) (2)		UP	85 358.00		UR			US	85 358.00				
	Autres immobilisations financières		UT			UV			UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	32 544.00		32 544.00								
	Autres créances clients		UX	2 524 063.70		2 505 337.32		18 726.38						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* <u>UO</u>)		ZI											
	Personnel et comptes rattachés		UY											
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2 592.05		2 592.05								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM											
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	90 672.43		90 672.43								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN											
		Divers	VP											
	Groupe et associés (2)		VC	127 235.35		127 235.35								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	466.50		466.50								
	Charges constatées d'avance		VS											
	TOTAUX			VT	2 862 932.03		VU	2 758 847.65		VV	104 084.38			
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD											
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	8 091.00										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y											
Autres emprunts obligataires (1)			7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG											
	à plus d'1 an à l'origine		VH											
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A											
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	1 178 231.90		1 159 747.46		18 484.44						
Personnel et comptes rattachés			8C	292 190.52		292 190.52								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	340 552.70		340 552.70								
État et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		8E											
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	370 824.49		370 824.49								
publiques	Obligations cautionnées		VX											
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	30 869.15		30 869.15								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J											
Groupe et associés (2)			VI											
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	5 317.00		5 317.00								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ											
Produits constatés d'avance			8L											
TOTAUX			VY	2 217 985.76		VZ	2 199 501.32		18 484.44					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

MICHAEL PAGE INGENIEURS ET INFORMATIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 €

164, avenue Achille Peretti - 92200 Neuilly-sur-Seine

RCS Nanterre 422 758 581

03 80 80

Pour copie certifiée conforme

Le Gérant
Isabelle BASTIDE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 20 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt juin, au siège social,

(...)

III - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

(...)

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à la somme de 568 059,13 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	568 059,13 €
Augmenté du report à nouveau créditeur.....	559,05 €
Soit un bénéfice distribuable de :	568 618,18 €
À titre de dividende à l'Associé unique :	568 000,00 €
soit un dividende de 227,2 € par part (2 500 parts),	
Solde :	618,18 €
Au report à nouveau :	618,18 €

(...)

- POUR EXTRAIT -



Michael Page Ingénieurs et Informatique

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Michael Page Ingénieurs et Informatique

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Michael Page Ingénieurs et Informatique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Michael Page Ingénieurs et Informatique relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rouen, le 18 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Jonathan Thibout-Curtinha